

**BULLETIN  
D'INSCRIPTION**

**Prépa Terminale Santé**

Nom : .....

Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse Étudiant : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél Parents : ..... Tél Étudiant : .....

E-mail Étudiant : .....

E-mail parents : .....

Lycée fréquenté : .....

**Je souhaite m'inscrire :**

Stage I Toussaint

Stage II Février

Stage III Avril

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## Stage Terminale santé

### Pour qui :

- Élèves de Terminale

### Contenu :

- 3 stages de préparation organisés durant les vacances scolaires :
- Toussaint : Du 19 au 23 Octobre 2020
- Février : Du 22 au 26 Février 2021
- Avril : Du 26 au 30 Avril 2021

### **Programme adapté à la réforme des études de santé (2020)**

### Lieu :

En présentiel exclusivement à l'adresse de la prépa médecine CPS+ à Nice. (49 avenue mon plaisir 06100 NICE

### Services de logement :

- Résidence étudiante : Non
- Logements Externes : Non

### Inscription

Envoi du bulletin d'inscription

### Possibilité de faire plusieurs stages :

Cocher (la) ou les dates souhaitées

- *Stage I : Vacances de la Toussaint*

**Du Lundi 19 au Vendredi 23 Octobre 2020**

### Descriptif

*Découverte du programme PASS/L.AS dans sa généralité et approfondissement de certaines matières médicales enseignées à la faculté en 1ère année de Médecine. Accompagnement et suivi par des étudiants en médecine des années supérieures*

### Durée

- 5 jours du lundi au vendredi
- 20 heures de cours
- 4h/jour de 13h à 17h

### Matières enseignées (liste non exhaustive)

- Anatomie
- Pharmacologie
- Embryologie
- Biophysique

### Comment

Mise en condition de travail :

- Séances pédagogiques en **\*présentiel**
- Explication de cours, apport de précisions, réponses aux questions
- Fiches de cours réactualisées

- Examen Blanc : Mise en condition d'examen similaire à celle de la faculté

### **Tarif Stage I Toussaint**

**Prix/personne 450€**

- **Stage II : Vacances de Février**

**Du Lundi 22 au Vendredi 26 Février 2021**

#### **Descriptif**

*Découverte du programme PASS/L.AS dans sa généralité et approfondissement de certaines matières médicales enseignées à la faculté en 1ère année de Médecine. Accompagnement et suivi par des étudiants en médecine des années supérieures*

#### **Durée**

- 5 jours du lundi au vendredi
- 20 heures de cours
- 4h/jour de 13h à 17h

#### **Matières enseignées** (liste non exhaustive)

- Biologie de la reproduction
- Anatomie
- Physiologie
- Pharmacologie

#### **Comment**

Mise en condition de travail :

- Séances pédagogiques en **\*présentiel**
- Explication de cours, apport de précisions, réponses aux questions
- Fiches de cours actualisées
- Examen Blanc : Mise en condition d'examen similaire à celle de la faculté

### **Tarif Stage II Février**

**Prix/personne 450€**

- **Stage III : Vacances d'Avril**

**Du Lundi 26 au Vendredi 30 Avril 2021**

#### **Descriptif**

*Découverte du programme PASS /L.AS dans sa généralité et approfondissement de certaines matières médicales enseignées à la faculté en 1ère année de Médecine. Accompagnement et suivi par des étudiants en médecine des années supérieures.*

#### **Durée**

- 5 jours du lundi au vendredi
- 20 heures de cours

- 4h/jour de 13h à 17h

**Matières enseignées** (liste non exhaustive)

- Anatomie
- Bio-cellulaire
- Bio-moléculaire
- Chimie organique

**Comment**

Mise en condition de travail :

- Séances pédagogiques en **\*présentiel**
- Explication de cours, apport de précisions, réponses aux questions
- Fiches de cours actualisées
- Examen Blanc : Mise en condition d'examen similaire à celle de la faculté

**Tarif Stage III Avril**

**Prix/personne 450€**

**Le règlement du stage peut s'effectuer**

- Par **chèque** à l'ordre de Mar SARL à envoyer à CPS+ 49 Avenue Monplaisir 06100 NICE
- Par **virement** bancaire :

**Caisse d'épargne :**

Société MAR SARL IBAN : **FR76 1831 5100 0008 0054 9719 536**

- **Paiement en ligne sécurisé**

**Places :**

- Le nombre de places est limité à 30 personnes par session
- En cas d'un nombre insuffisant de participants (<10) le stage pourrait être annulé.

Articles L 444-8 et R 444-24 du code de l'éducation :

« A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant.

**En cas de décision gouvernementale liée à la situation sanitaire, il est possible de :**

- \*Suivre les cours à distance via notre plateforme digitale et interactive,
- Ou de demander l'annulation et le remboursement du stage.

**Propriété intellectuelle :**

- La copie, ou la diffusion de tout ou partie des contenus pédagogiques remis aux élèves inscrits aux différents stages sous quelque forme que ce soit est totalement interdit. L'élève inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur les documents remis au cours de sa formation.
- L'élève est passible de sanction pénale dans le cas où il échangerait ou céderait les ressources pédagogiques à autrui.

Nom (élève) :

Prénom (élève) :

Reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente

(Recopier en lettres manuscrites)

Fait à : -----

Signature : -----